



Commune 376/WITTENHEIM

Mairie de Wittenheim
Place des Malgré-Nous
68270 WITTENHEIM

WEISS Stéphane

Dossier suivi par

Tél. : 03.89.55.64.90

Mail : stephane.weiss@caaa68.fr

Cotisations foncières

Extrait du rôle de l'année 2026

376/WITTENHEIM

Cultures	Superficie	Jours	Total jours	Gain	Salaires	Taux	Unités
Terres	364	70	25 480	57,92	1 475 801	11,00	16 233 817
Prés	127	70	8 890	57,92	514 908	11,00	5 663 996
Vergers	1	70	70	57,92	4 054	11,00	44 598
Vignes	0	300	0	57,92	0	12,00	0
Forêt	624	7	4 368	57,92	252 994	20,00	5 059 891
Landes	38	5	190	57,92	11 004	5,00	55 024
Carrières	1	5	5	57,92	289	5,00	1 448
Etangs	0	5	0	57,92	0	5,00	0
Jardins	19	300	5 700	57,92	330 144	11,00	3 631 584
Totaux	1 174		44 703		2 589 194		30 690 358

Coefficient de répartition : 0,342

Montant de la cotisation : 10 496 €

Argent de chasse versé en 2025 : 0 €

Cotisation répartie entre les propriétaires fonciers de la commune : 10 496 €

Mulhouse, le 13 février 2026

Madame, Monsieur le Maire,

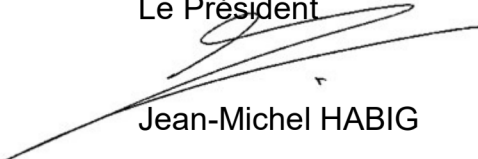
En application des textes qui régissent le recouvrement des cotisations d'assurance-accidents agricoles dans les départements du Rhin et de la Moselle, nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint l'extrait du rôle des cotisations foncières de l'année 2026.

Cet extrait est à **afficher en mairie pendant 15 jours** suivant sa réception et son affichage à annoncer selon l'usage local.

Toute observation à l'encontre du contenu du présent extrait, notamment celle relative au montant de la cotisation couvert par le produit des baux de chasse, doit être formulée impérativement avant le **31 mars 2024**.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président



Jean-Michel HABIG